

# Comité directeur 03.12.2022

## Stratégie et priorités de développement fédérales des clubs 2023

Pilotage politique :

Bruno GARES, Président de la FFE, Brigitte SAINT BONNET et Alain GARNIER + Membres de la commission de développement et innovation

Pilotage technique :

Virginie THOBOR – Patrick GROC – Cyril VERBRACKEL – Jean Yves ROBIN – Olivier HANICOTTE

---

### « FAIRE BOUGER LA FRANCE D'ICI 2024 », UN ENJEU GOUVERNEMENTAL

Le gouvernement s'est fixé un objectif de 3 millions de pratiquants d'activité physique et sportive supplémentaires d'ici aux JOP. Dans ce cadre, il s'est engagé dans l'instauration d'une culture d'activité physique et sportive d'ici 2024 pour inscrire le sport dans le quotidien, sortir de l'image du sport comme dépassement de soi pour aller vers des pratiques « bien-être » et des mobilités actives pour toutes et tous à chaque âge de la vie et agir sur la sédentarité qui progresse.

4 orientations ont été définies :

- Faire évoluer les représentations collectives et proposer des offres adaptées aux différents publics
- Inscrire l'APS dans nos quotidiens, tout au long de la vie
- Repenser et réaménager les villes
- Renforcer l'accompagnement de publics spécifiques

La FFE s'inscrit pleinement dans cette stratégie gouvernementale et porte une ambition de développement de son nombre de licenciés jusqu'aux JOP de Paris 2024 avec :

- Un objectif de résultat : tendre vers les 60.000 licenciés
- Des orientations :
  - Fidéliser ses pratiquants
  - Attirer de nouveaux publics
  - Structurer ses territoires

### EVOLUTION DES PRATIQUES

*Sources : Rapport France stratégie - Vision prospective partagée des emplois et des compétences - Les métiers du sport – 2019 / Enquête Kantar Public sur les pratiques d'activités physiques et sportives*

#### **Eléments de contexte**

Les études montrent que l'évolution des pratiques est effective.

- Contrairement au modèle classique, la pratique n'est plus forcément un moyen – où l'entraînement prépare à la compétition – mais aussi une finalité à part entière.
- Le sport se pratique aujourd'hui de façon plus autonome, à la carte et plutôt en dehors des équipements sportifs traditionnels, dans l'espace urbain ou en pleine nature, voire à domicile.
- Agir tout au long de la vie est une nécessité. La COVID a fait évoluer les pratiques sportives vers plus d'autonomie, la recherche de bien être, les pratiques à la maison ou en extérieur, de nouvelles façons de se dépenser

#### Mutation de la pratique sportive

- Des nouvelles pratiques, des pratiques hors clubs, des pratiques en extérieur. Les pratiquants s'émancipent des clubs et des associations pour s'orienter vers des pratiques « hors structures », moins contraignantes et que ce phénomène s'amplifie
- Des attentes et des besoins nouveaux. Développement d'une offre privée personnalisée, des organisations moins contraignantes, digitalisation des approches.

#### Des nouveaux publics

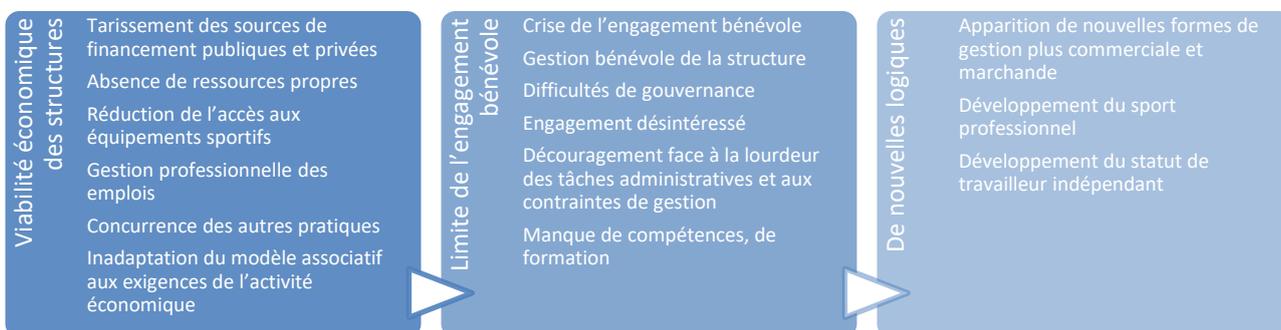
- Profil diversifié des pratiquants selon l'ancrage de la pratique dans la vie quotidienne des individus, leur motivation et des freins à la pratique
- Les pratiques se féminisent Au-delà de 55 ans, elles pratiqueraient même plus souvent que les hommes après 55 ans
- Une pratique plus importante chez les seniors au regard des enjeux de santé publique où les activités physiques et sportives apparaissent comme un moyen d'atteindre « bien-être physique, psychique et social »

#### De nouvelles offres et de nouveaux lieux

- Les loisirs sportifs payants. Les équipements sportifs traditionnels peinent à répondre à la massification et à la diversification de la pratique sportive : faible amplitude horaire, adhésion obligatoire
- Les pratiques ludo-sportives urbaines. La ville est particulièrement propice à l'émergence de nouvelles pratiques sportives.
- Le sport santé, un nouvel enjeu. L'activité physique et sportive comme un élément déterminant, à part entière, de santé et de bien-être, pour toutes et tous, tout au long de la vie

## Repenser le modèle associatif

Les associations sportives font face à des difficultés spécifiques à l'Economie Sociale et Solidaire : plus faible réactivité face au marché, productivité du travail plus faible, faiblesse structurelle des fonds de roulement, dépendance plus forte aux financeurs, instabilité de la gouvernance ...



Pour autant, Il est important que les structures associatives gardent leur spécificité sociétale concernant le lien social, la capacité à favoriser un retour à l'emploi, à s'occuper de publics spécifiques, à répondre à des intérêts publics au regard de la délégation de service public quand il en existe une.

## LES DEFIS ET LES MOTEURS DE TRANSFORMATION POUR LA FFE

### Enquête auprès des comités de la FFE sur les priorités de développement

Dans le cadre de la création du contrat territorial de progrès, la DTN a réalisé une enquête sur les priorités de développement et les freins à celui-ci.



## Les leviers de développement

- Diversifier et développer les pratiques
- Créer et accompagner les structures (clubs et comités départementaux)
- Soutenir le bénévolat et accompagner à la structuration des clubs
- Soutenir et créer de l'emploi
- Favoriser les initiatives locales et animer le territoire
- Développer et déployer les antennes de clubs, créer des clubs, accompagner les clubs et ATE ...



## Les freins au développement

- Manque d'encadrants/enseignants/éducateurs, de bénévoles, de CTS
- Inadaptation de l'offre compétitive fédérale, dispersion des pratiques et des armes, manque d'activité de loisir
- Hétérogénéité, grandeur et maillage du territoire, distance entre les sites, éloignement, animation
- Infrastructures insuffisantes et inadaptées, manque de créneaux
- Manque de clubs, taille des clubs trop petite
- Image élitiste de l'escrime, manque de communication interne/externe et de visibilité
- Manque de formation de dirigeants et manque de bénévoles
- Les habitudes

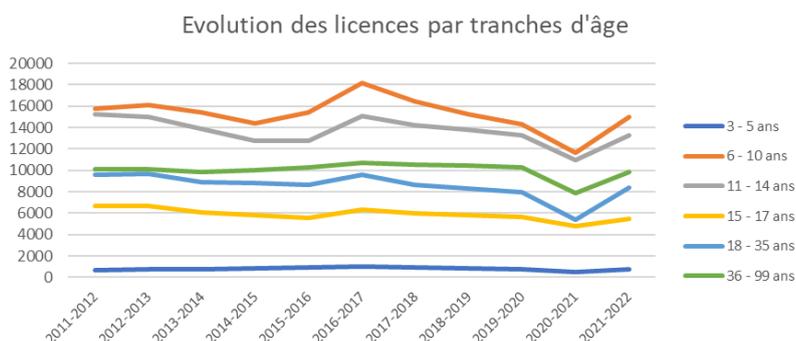
## Etude en juillet 2022 sur la prise de licence en escrime



## Eléments statistiques

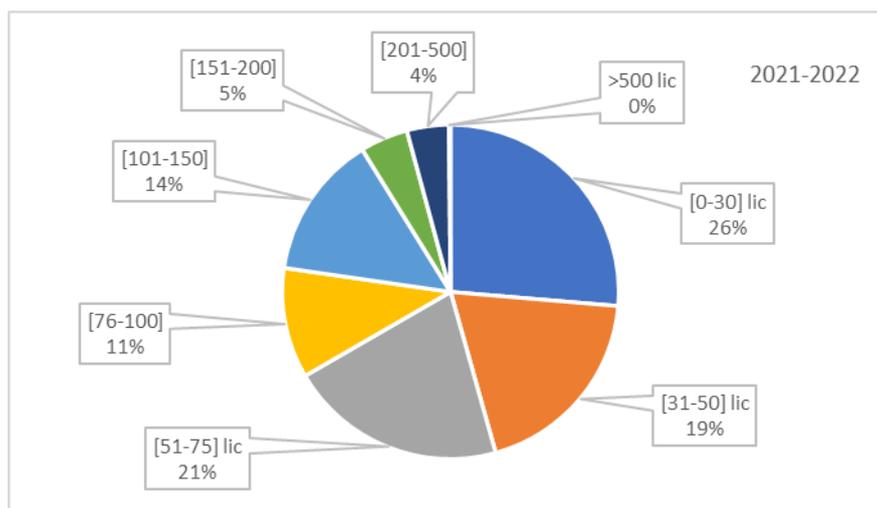
Source : Extranet statistiques sur la saison 2021/2022

- Licences
  - 52.651 licences (41.247 en 2020/2021)
  - 32% de licences féminines
  - Une majorité de mineurs, près de 70%
  - Les M11 sont la catégorie d'âge la plus représentée (16% de licences)



- Fidélisation

- Renouvellement de licence : 45%
- Création de licences : 32%
- Abandon de licences : 23%
- Clubs
  - 740 clubs affiliés (724 en 2020/2021)
  - Moyenne de 70 licences par club (57 en 2020/2021)
  - 67% des clubs ont moins de 75 licenciés et 8% des clubs ont plus de 150 licenciés



## Les priorités de développement et de structuration 2023 de la FFE

Dans le cadre du bureau fédéral, une réflexion a été proposée sur la stratégie de développement de la FFE afin de répondre aux objectifs de résultats.

La FFE possède de nombreux outils, dispositifs pour répondre au développement de son nombre de licenciés. Elle possède une offre de pratique riche en appui aux 5 disciplines fédérales et aux pratiques d'escrime variées, adaptée aux différents besoins qu'ils soient de compétition, de loisirs, éducatif, de bien-être et de santé, adaptée à tous les publics enfants, ado, adultes, seniors, spécifiques.

2 priorités ont ainsi été définies qui se traduisent par :

1- Un club, un projet, un éducateur, un arbitre

2- Un comité départemental dans chaque territoire

### Concernant la priorité 1

La direction technique nationale a modélisé ce que pourrait être le développement d'un club à partir de ses facteurs limitants comme :

- Le nombre de créneaux
- La disponibilité des installations
- Le manque d'accueil et de vie de club
- L'absence de projet
- Le manque d'ambition, de volonté de développement des dirigeants, du maître d'arme
- Le nombre de bénévoles

- Le nombre d'encadrants adaptés aux besoins du projet associatif
- La capacité à indemniser ou rémunérer des encadrants
- Le manque d'accompagnement des dirigeants
- Un diplômé inscrit au RNCP pour ouvrir un club ...

A partir de cette démarche modélisée, la FFE se propose d'accompagner les clubs à partir de dispositifs spécifiques qui servent l'intérêt du club et son développement.

<b>Les nouveaux dispositifs nationaux d'accompagnement des clubs</b>	
La labellisation des clubs	<p>Dispositif d'accompagnement de la structuration des clubs</p> <p>La labellisation s'inscrit dans une démarche de qualité et permet de reconnaître l'engagement du club dans les priorités de la fédération.</p> <p>3 principes ont été posés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Progressivité qui se traduit par des étapes de progrès quantifiables, évaluables en lien avec l'objectif de résultat attendu.</li> <li>• Simplicité qui s'appuie sur la possibilité d'automatiser les données à partir soit des données issues de l'extranet fédéral, soit de données intégrées.</li> <li>• Reconnaissance pour valoriser l'action et l'engagement du club dans les priorités de la fédération et la qualité du service rendu.</li> </ul>
Le livre blanc	<p>Dispositif d'accompagnement des dirigeants</p> <p>Le livre blanc est une boîte à outils qui permet de répondre aux besoins croissants d'information des bénévoles associatifs, notamment dans les petites structures et d'organiser le recueil d'informations pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiches techniques</li> <li>• Webinaires thématiques ...</li> </ul>
J'aide mon club	<p>Dispositif de promotion du bénévolat au sein des club</p> <p>J'aide mon club a pour objectif de motiver des licenciés du clubs à s'investir et s'impliquer pour celui-ci pour optimiser son fonctionnement et l'aider dans son action. C'est un appel à candidature sur des missions variées et adaptées aux besoins du club :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement sportif</li> <li>• Accompagnement administratif</li> <li>• Accompagnement week-end</li> <li>• Accompagnement logistique</li> <li>• Accompagnement communication</li> <li>• Vie du club</li> </ul>
Le challenge des clubs	<p>Dispositif de récompense des clubs faisant preuve de dynamisme, tant dans le renouvellement de leurs licenciés, que dans le recrutement de nouveaux licenciés.</p> <p>La Fédération récompense les clubs qui, sur la saison écoulée, auront :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmenté leur nombre de licenciés au regard de la saison n-1</li> <li>2. Mis un accent sur le renouvellement efficient de leurs licenciés.</li> </ol>
Le moniteur d'escrime	<p>Création d'une formation professionnelle qualifiante et certifiante permettant de répondre à des besoins tous publics, de loisirs et d'initiation. C'est un diplôme qui permet l'encadrement contre rémunération à temps partiel uniquement.</p> <p>Le moniteur d'escrime s'appuie sur deux formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une formation fédérale d'éducateur 2</li> </ul>

- |  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Un CQP ALS dans le cadre duquel un partenariat avec la Fédération Française Sport Pour Tous est conduit.</li></ul> |
|--|--|

### Concernant la priorité 2

Sur 101 départements en France (96 en France métropolitaine + 5 en Outre-mer) pouvant être actifs, seuls 48 sont actifs. Sur ces 48, 11 possèdent un emploi à minima à temps partiel.

Avec la réforme territoriale, les structures fédérales ont perdu en proximité et en réseau. Des ADE ou ATE ont été créées.

Une réflexion est en cours, pilotée par la direction générale et la commission gouvernance pour repositionner les comités départementaux comme organes déconcentrés de la FFE. Leur structuration est un axe de développement stratégique pour assurer la complétude des missions fédérales et rayonner sur l'ensemble du territoire.

### **Les leviers**

Afin de favoriser l'évolution de la structuration et répondre aux deux priorités identifiées par le bureau fédéral, la FFE va s'appuyer sur quatre leviers :

- Le PSF pour cibler le financement des actions prioritaires d'accompagnement des clubs au regard des priorités définies
- Le contrat territorial de progrès pour assoir la complémentarité des acteurs notamment déconcentrés et orienter les indicateurs de la part variable
- La stratégie de formation et d'emploi pilotée par l'IFFE
- La stratégie de communication pour promouvoir les outils et dispositifs au service des clubs et des structures

## UNE DEMARCHE MODELE

Evolution des licences	Stratégie de structuration et de progrès du club	Adaptation des besoins humains
<p>[0-30] lic</p> 	<p><b>REPENDRE A UN BESOIN OU REPENDRE A UNE INTENTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau club ou petit club</li> <li>• Un minimum de créneaux par catégorie de public - 2 jours au moins</li> <li>• Du matériel qui permet de pratiquer</li> <li>• Un kit première touche et du matériel spécifique non électrique, simple</li> <li>• Lancement d'activités de loisirs, éducatives, découverte</li> <li>• De la communication numérique (site/réseau social) + My Coach</li> </ul> 	<p>Des bénévoles <b>pour constituer et faire fonctionner le bureau</b></p> <p>Un prête nom professionnel ou un professionnel</p> <p>Au moins un arbitre en formation départementale</p> 
<p>[31-50] lic</p> 	<p><b>MAINTENIR ET STABILISER L'OFFRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des idées pour son club, formalisées</li> <li>• Augmentation du nombre de créneaux - 3 jours minimum par semaine ou élargissement de plages horaires</li> <li>• Appareillage électrique</li> <li>• Un équipement dédié (location ou achat à privilégier par le licencié) : Une veste, un pantalon, un masque, une arme</li> <li>• Intégration d'une démarche compétitive</li> <li>• Organisation d'un système de progression des habiletés d'escrime</li> <li>• Impulsion de création d'une école d'escrime en faveur des plus jeunes</li> <li>• Maintien d'une activité de loisirs, d'une activité éducative et de découverte</li> <li>• Des actions (sportives ou non sportives) de convivialité des licenciés</li> <li>• Des actions d'escrime locales (forum, participation aux animations de la ville) pour faire connaître le club</li> <li>• Un site internet et un réseau social + Mycoach</li> </ul> 	<p>Un bureau élargi</p> <p>Au moins un encadrant en formation fédérale (animateur/éducateur)</p> <p>Au moins un arbitre en formation régionale</p> <p>Intervention d'encadrants professionnels en fonction des possibilités du club</p> 

<p><b>[51-75] lic</b></p> 	<p><b>OPTIMISER L'OFFRE AU REGARD DU PROFIL DU CLUB</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ambition pour son club, formalisée</li> <li>• Des pistes mobiles</li> <li>• Développement d'une école d'escrime pour les moins de 13 ans avec programme d'apprentissage</li> <li>• Développement des pratiques compétitives avec entraînement et inscription en compétition</li> <li>• Maintien d'une activité de loisirs, d'une activité éducative et de découverte</li> <li>• Introduction de pratiques d'escrime disciplinaire (épée ou fleuret ou sabre ou sabre laser ou escrime artistiques) ou d'une autre offre de pratique thématique éveil, fitness, extérieure, grandeur nature, handi, senior...)</li> <li>• Des prestations d'escrime à l'extérieur (animation, initiation, CLSH, interventions scolaires ...)</li> <li>• Constitution d'un lieu de vie au sein du club pour créer l'ambiance</li> <li>• Un site internet et un réseau social + Mycoach + organisation de la communication interne et externe</li> </ul>	<p>Des bénévoles référents en plus des membres du bureau élargi Intervention d'encadrants professionnels dédiés en fonction des services et des pratiques d'escrime Continuité de formation fédérale d'animateur, d'éducateur, d'arbitre (au moins 1 animateur, 1 éducateur, 1 arbitre départemental, 1 arbitre régional) Mise en formation professionnelle d'un licencié titulaire d'un diplôme fédéral</p>
		
<p><b>[76-100+] lic</b></p> 	<p><b>DEVELOPPER UN MODELE DE CLUB COMPETITIF/LOISIRS/EDUCATIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un véritable projet de club formalisé</li> <li>• Un partenariat de la collectivité</li> <li>• Création d'annexes, d'antennes, de satellites</li> <li>• Une salle d'escrime dédiée avec des services (leçon individuelle sur réservation, des plannings différenciés, des horaires étendus et de nombreuses plages horaires pour répondre aux besoins des licenciés, un atelier, espace d'accueil, un bureau, une boutique ...)</li> <li>• Une offre de pratiques en club qui se diversifie : des possibilités de créneaux variées en fonction des publics (plusieurs créneaux pour une même catégorie de personnes, des créneaux différents en fonction des besoins des pratiquants et des pratiques)</li> <li>• Optimisation du fonctionnement de l'école d'escrime pour les moins de 13 ans</li> <li>• Accompagnement structuré de tous les licenciés en fonction de leur projet</li> <li>• Maintien d'une activité de loisirs, d'une activité éducative et de découverte</li> <li>• Des prestations de service et des animations extérieures au profit du développement du club en nombre de licenciés et de son autonomie</li> </ul>	<p>Des bénévoles référents en plus des membres du bureau élargi et d'autres bénévoles 1 emploi salarié de maître d'armes Intervention d'encadrants professionnels dédiés en fonction des pratiques d'escrime Des encadrants animateurs et éducateurs en fonction des services du club Des arbitres sur 3 niveaux : départemental, régional, national Continuité de formation fédérale des licenciés</p>

- Des interventions dans les écoles, dans les temps périscolaire ou extrascolaire en partenariat avec la collectivité ou d'autres partenaires dans l'intérêt du projet du club
- Un club house, un lieu de vie interne, des actions pour organiser la convivialité et recevoir
- Un site internet et un réseau social + Mycoach + organisation de la communication interne et externe

